

**SEANCE DU 16 Septembre 2025**

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : **9**  
- présents : **6**  
- votants : **9**

L'an deux mil dix vingt cinq  
le vingt-deux juillet à dix heures et zéro minute  
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est  
réuni en session ordinaire à la Maison Communale, sous la  
présidence de Jean-Pierre GOURDOU, Maire

**Date de la convocation : 09/09/2025**

**Ont assisté à la réunion les Conseillers Municipaux**

<b>Nom -Prénom</b>	<b>Présents</b>	<b>Absents</b>	<b>Pouvoir donné à</b>
GOURDOU Jean-Pierre	X		
PRANGERE Ludovic	X		
LEFEVRE Catherine		X	LEMERCIER Félicia
PRIEM Jean-Pierre	X		
WARME Sylvain	X		
CANNY Jacques		X	PRIEM Jean-Pierre
LEMERCIER Félicia	X		
MAZOUZ Norbert		X	PRANGERE Ludovic
BAROTTE Marc	X		

**Secrétaire de séance : Félicia LEMERCIER**

\*\*\*\*\*

**Préambule**

Suite à la communication par mail du rapport d'activités 2024 du SE60 à tous les conseillers, Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour afin de transmettre la délibération au Président du SE60.

**A l'unanimité, le conseil municipal accepte cet ajout et délibère sur ce point.**

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus ».

Ce rapport a été transmis par mail préalablement à la séance pour lecture et analyse.

Les conseillers n'ont formulé aucune observation.

**Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :**

- APPROUVE le rapport d'activité 2024;
- CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette délibération au Président du SE60.

**1. Remerciements**

Monsieur le Maire transmet les remerciements du secours catholique pour l'octroi d'une subvention.

**2. Informations sur les associations**

Les Retraités sportifs

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du changement de présidence et du bureau de l'association.

### AMI FIDEL

Monsieur NYAMSI a créé une association d'écoute et de soutien pour aider les personnes en situation de précarité. Le siège social est situé à Valescourt.

Le conseil municipal est heureux d'accueillir cette nouvelle association au sein du village et apportera tout le soutien matériel nécessaire à son bon fonctionnement.

### **3. Bilan de l'opération « Rentrée Scolaire »**

Le coût global de cette opération qui s'est achevée le 15 Septembre est de 1 880€.

36 bons ont été distribués aux enfants du village selon la répartition suivante :

- 7 enfants en école maternelle
- 12 enfants en école primaire
- 9 collégiens
- 8 lycéens.

### **4. Bilan du repas du village**

138 personnes ont participé au repas du 13 septembre. Les convives ont apprécié cette journée.

A l'unanimité, le conseil municipal décide le versement d'une subvention exceptionnelle de 325€ au comité des fêtes pour l'avance des frais engagés.

### **5. Organisation des prochaines manifestations**

#### Nettoyons la Nature

Le flyer sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Les conseillers se donnent rendez-vous à 8H30 le 27 septembre pour finaliser la préparation décidée ce jour.

#### Octobre Rose

Une réunion de coordination entre les 3 communes est prévue le 17 septembre.

La répartition des tâches et l'organisation est validée par le conseil.

#### Décoration de noël

Pour compléter les décos du village, un atelier participatif aura lieu le 25 octobre à partir de 09H00 à l'atelier Jacques LADAM. Un flyer sera distribué pour informer les volontaires « bricoleurs » du village.

L'opération « SAPINS » est renouvelée. Comme les années précédentes, un sapin sera offert aux habitants pour décorer les rues de notre village.

#### Sortie des Enfants

Cette année, un spectacle au Tigre de MARGNY LES COMPIEGNE sera proposé.

La date et l'organisation de cette journée seront communiquées dès que possible.

#### Fête des Lumières

Le conseil municipal a validé l'organisation du 13 Décembre prochain.

Un mail récapitulatif sera transmis aux conseillers municipaux pour mémoire.

### **6. Questions et informations diverses**

#### Produit « Raticides »

Monsieur le maire a reçu la société SOS GUEPES de MAIGNELAY-MONTIGNY et le conseil valide la proposition commerciale de cette dernière pour un montant HT de 964.80€.

#### Boulangerie

Monsieur le maire confirme qu'à compter du 03 Novembre la boulangerie de TRICOT passera dans le village pour la vente de pain, viennoiserie et pâtisserie. Un Flyer avec les tarifs sera distribué aux habitants.

**Enfouissement rue de BEAUV AIS**

Monsieur le maire présente le décompte final de l'opération « ENFOUSSEMENT RUE DE BEAUV AIS » qui vient d'être envoyé par SE60.

Grace à l'obtention de toutes les subventions et les économies sur le chantier (*passage dans l'herbe, passage sous trottoir au lieu de sous la route*) ont permis de réduire le coût restant à la charge de la commune des travaux à 116 441.82€ au lieu des 250 774.18€ initialement prévu.

**Dégradation**

Monsieur le maire avait été informé par Monsieur PRANGERE de la dégradation d'un panneau de signalisation sur le vieux chemin de Clermont.

Il confirme qu'il faut changer ce panneau pour un cout de 200€ (mat + panneau).

Après contact entre l'exploitant et Mr PRANGERE sans résolution, un courrier sera envoyé à l'entreprise ayant effectué l'ensemencement de cette parcelle 0056 pour trouver un accord amiable.

**Extincteurs**

Monsieur PRANGERE a reçu les diverses propositions commerciales. Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis d'EURO INCENDIE pour un montant de 320 € HT

**Réfrigérateur**

Lors de la dernière réunion, l'achat un réfrigérateur pour les manifestations communales a été décidé.

Le réfrigérateur ne servira pas avant la brocante, en mai prochain. Afin de ne pas perdre des mois de garantie, cette acquisition sera donc faite au printemps 2026.

**Réserve incendie**

Monsieur BAROTTE présente un devis pour remplacer la protection de la bouche incendie de la réserve incendie située rue du croissant qui a été endommagée.

Le devis pour le remplacement est de 278€ HT. Le conseil valide cet achat.

**Enfouissement rue de SAINT JUST EN CHAUSSEE**

Monsieur PRIEM signale que les raccordements effectués chez les particuliers par la société CITEOS manquent d'une finition soignée.

**Entrée du village**

Monsieur WARME signale qu'un arbre au niveau de l'air de loisirs semble malade. Lors de la reprise de la végétation au printemps, un contrôle sera fait pour voir si cet arbre doit être abattu.

**Maison communale**

Monsieur WARME signale que la maison communale est prêtée régulièrement aux associations locales. Il souhaite que ces utilisations soient limitées. Monsieur le maire s'engage à vérifier les associations et le nombre de prêts.

*La prochaine séance est prévue le 25 Novembre 2025.*

**Rappels de l'agenda des manifestations communales**

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| Le samedi 27 Septembre : | Nettoyons la nature   |
| Le samedi 11 octobre :   | Octobre Rose  |
| Le mardi 11 novembre :   | Commémoration de l'armistice de la 1 <sup>ère</sup> guerre mondiale du 11 novembre 1918 |
|                          | Remise des récompenses aux jeunes diplômés  |
| Le samedi 13 décembre :  | Fête des Lumières   |
| Le jeudi 18 décembre :   | Distribution des colis et goûter des aînés  |
| Le samedi 31 Janvier :   | Cérémonie des vœux  |

Aux cérémonies des 08 mai, 14 juillet et 11 novembre, le cas échéant, le conseil municipal remettra les cadeaux pour les naissances et accueillera les nouveaux habitants du village.